

Le cœur du Sabot

La lettre aux adhérents du Conservatoire

N°9

Chamrier nature - Restauration de mares à Beurizot - G. Aubert - CENB

1986-2011
**25 ans de protection
de la nature**

Il y a 25 ans...

Bien souvent, on s'attache à évaluer à partir de critères techniques réfléchis et pertinents les résultats d'une décision, d'une action.

Aujourd'hui, pour le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, le temps, ces 25 ans, parlent à notre place.

L'engagement collectif en 1986 d'une poignée de jeunes naturalistes amateurs et professionnels, Alain Chiffaut, Régis Desbrosses et moi-même, ne laissait présager un tel développement, ce qui témoigne des grands bouleversements observés ces dernières décennies dans les politiques publiques de la préservation de l'environnement et de l'avènement du concept émergent, à cette époque, de la biodiversité.

Même si quelques-uns ont quelquefois raison avant les autres, il faut aujourd'hui, toutes générations confondues, continuer à œuvrer pour cette cause, emblématique de la santé de notre monde planétaire, dont se joue actuellement la survie hypothétique si nous ne gagnons pas plus de convaincus à notre combat. C'est là toute la contribution majeure apportée par les administrateurs actuels du Conservatoire qui ont pris le relais avec conviction pour cette noble mission. Je leur adresse mes encouragements et félicitations renouvelés.

Jean Claude NOUALLET

Fondateur du Conservatoire

Président du Pays Autunois Morvan - Maire d'Anost (71)



Jean Claude NOUALLET



Régis DESBROSSES

Pour m'être impliqué depuis son origine dans les instances dirigeantes du Conservatoire, je suis aujourd'hui étonné du chemin parcouru et de la place occupée par notre association dans le paysage régional car en 1986, bien que déterminés, nous avions une ambition fort modeste en termes de résultats.

La réussite de notre association a été favorisée par :

- la constitution d'équipes de salariés compétents,
- les partenaires financiers et institutionnels qui ont soutenu et adhéré à notre projet,
- le solide réseau d'adhérents, d'administrateurs et de conservateurs bénévoles.

Deux anecdotes illustrent pour moi le temps patiemment consacré à la construction de cet outil au service de la protection.

L'arrivée du troupeau de moutons sur les pelouses calcaires de la Côte dijonnaise a concrétisé plusieurs années de travail, sur le terrain, avec les communes et les institutions, pour que le pâturage puisse se mettre en place. Pour mémoire, le premier chantier du Conservatoire en 1987 concernait les pelouses calcaires.

La découverte du retour du Castor en Basse Vallée du Doubs, alors que nous venions de terminer les travaux de restauration dans le lit majeur en partenariat avec la Fondation Velux, est apparue comme un cadeau, un clin d'œil de la nature qui semblait nous dire : « si vous faites quelque chose pour moi, je saurai être généreuse ! ».

La préservation de la biodiversité n'est pas un luxe de pays riches, si nous n'y travaillons pas dès maintenant, demain il sera trop tard.

Régis DESBROSSES

Fondateur du Conservatoire - Actuel Secrétaire général

- Création du Conservatoire des Sites Bourguignons - 3 élus au Bureau
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) à Bas-Rebourseaux

- Prospections et études sur les « Friches » de la Côte dijonnaise, et premiers partenariats avec des communes (Nantoux, Gevrey-Chambertin, Morey-Saint-Denis)

... et maintenant !

Votre Conservatoire a 25 ans : 25 ans d'engagements, d'actions, d'expériences, d'apprentissage, de maturation, de résultats encourageants en faveur de la Nature bourguignonne. Son engagement, tant au niveau des sites et des espaces qu'à l'échelle des territoires de la Bourgogne, par ses actions concrètes de protection, de gestion et de sensibilisation des publics, a fait du Conservatoire un acteur reconnu de la conservation de la biodiversité en Bourgogne. Et cette notoriété acquise est le fruit d'un engagement collectif de personnes, d'adhérents, de bénévoles qui, entourés de l'équipe technique, ont su pérenniser l'association.

Bravo à tous ces engagés de la conservation !

Connaître, protéger, gérer, sensibiliser sont les maîtres mots de l'action des Conservatoires. Ils bâtissent leur stratégie d'actions avec de nombreux partenaires. C'est pour cela qu'en novembre 2007 le bureau du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne a souhaité modifier ses statuts en Assemblée générale extraordinaire pour accroître la gouvernance et les synergies. Quatre ans après, le constat est prometteur mais il reste encore du chemin à parcourir pour faire avancer les choses ensemble.

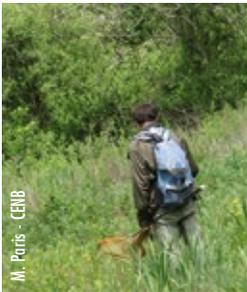
Le séminaire des adhérents et amis du Conservatoire organisé en novembre dernier a été un moment convivial à renouveler. Il a conforté l'idée que notre Conservatoire doit continuer à « être acteur pour la biodiversité bourguignonne » avec une équipe de professionnels et une équipe de bénévoles à ses côtés pour démultiplier son action.

Chers adhérents, pour agir sur l'ensemble de la Bourgogne, nous avons besoin de vous plus que jamais !



Daniel SIRUGUE

Daniel SIRUGUE
Président du Conservatoire
d'espaces naturels
de Bourgogne



M. Paris - CENB



R. Vuillemin - CENB



M. Paris - CENB



AESN

- Acquisition et gestion de Bas-Rebourseaux (en partenariat avec le Groupement Ornithologique de l'Yonne) - 1^{ère} souscription (161 donateurs)
- Marais tufeux de la Gorgeotte (C. Lévy-Strauss) : APPB et convention de gestion

- Gestion de la Réserve Naturelle de La Truchère (créée en 1980)
- APPB Etang de Villers-Rotin

- 1^{er} salarié (Alain Chiffaut)
- Acquisition du marais du Cônois (6,5 ha) (150 donateurs)
- 1^{er} Sabot de Vénus

1988

1990

1991

Les premiers pas pour la protection du Sabot de Vénus en Bourgogne

M. Paris - CENB



Sabot de Vénus ! Voilà un nom presque trivial pour une fleur si remarquable. D'ailleurs étymologiquement, le substantif scientifique *Cypripedium* (ou *Cypripedium*) *calceolus* désigne plutôt le petit soulier ou sandale voire chausson de Vénus. Celle-ci ne naquit-elle pas de l'onde turquoise d'une de ces si belles vasques de tuf des marais châillonnais ? En sortant de l'eau, ne chausse-t-elle pas de suite ses délicats chaussons jaunes si finement cousus intérieurement de fil pourpre ? Il ne peut pas être question de vulgaires sabots tant le parfum qui s'en exhale imperceptiblement est d'une douceur si exquise !

La forme si surprenante, si inhabituelle de la fleur retient immédiatement l'attention du promeneur qui la découvre à l'orée de la hêtraie ou du marais. Elle a tant marqué les esprits par son originalité, sa beauté, sa très grande rareté hors des montagnes, joyau de la flore régionale que même le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons s'obligeât à en faire son emblème, son logo.

Cette belle orchidée sommeillait paisiblement sous la demi-clarté des noisetiers et des jeunes hêtres, jouant des ombres et lumières tamisées pour mieux se fondre dans les verts et jaunes végétaux environnants. Ne devait-elle pas se cacher de la main prédatrice du quidam pressé de

jouer égoïstement de cette Vénus faite fleur et de lui offrir une longue agonie en quelque sombre pièce ? Encore n'était-ce là qu'un moindre mal, le voisin n'hésitant pas, lui, à l'arracher, à la soustraire à l'admiration de tous pour la retenir captive dans son jardin où elle se languira hors de son environnement et dépérira tôt ou tard.

Aussi était-il nécessaire de se préoccuper de l'avenir de cette orchidée plutôt exceptionnelle « en plaine » ! C'est pourquoi la Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de Haute-Marne, sous l'impulsion de Jean-Marie Royer, proposa au Ministère de l'Environnement une étude systématique du Sabot de Vénus dans la plaine française, et en l'occurrence les plateaux calcaires du nord-est de la France dans les départements du Bas-Rhin, de Meurthe-et-Moselle, de Meuse, des Vosges, de Haute-Marne et de Côte-d'Or.

L'étude portait sur le recensement le plus exhaustif possible des populations, des grandes stations jusqu'aux pieds ou touffes isolés, dans la limite de nos connaissances, puis sur l'écologie de la plante en fonction du type de stations, la cartographie de ces populations et enfin une analyse des menaces et les gestions et protections souhaitées pour cette orchidée.

C'est dans ce cadre qu'a été étudié le Sabot de Vénus en Côte-d'Or. Après avoir recensé le Cypripède dans quelques sites de Haute-Marne en 1985, 1986, 1989 et 1990, en 1991, la Société de Sciences Naturelles de Haute-Marne engagea une recherche systématique de toutes les stations du Châtillonnais avec comptabilisation des pieds, localisation, cartographie, relevés phytosociologiques et caractérisation pédologique. L'opération fut renouvelée en 1993 notamment pour suivre l'évolution éventuelle des populations de Sabot et leur état, sauf sur le site de Moly en réserve biologique domaniale et étudié par l'ONE, trois comptages ayant été effectués par Pascal Goudeau et Eric de Laclos en 1990, 1991 et 1992.

- Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
- Lancement du Programme Loire Nature
- APPB Basse Vallée du Doubs
- Gestion de la RNN Bois du Parc (créée en 1979)
- Lancement du réseau Bénévoles

- 1^{ères} rencontres régionales sur le patrimoine naturel
- 1^{ers} chevaux Koniks à Lignerolles (marais de la Gorgeotte)
- Prospections de Sabot de Vénus (1 trentaine de stations en Bourgogne)
- Acquisition Gâtine Beauchet en Puisaye

1992

1993

En tant que chargé d'étude, j'ai parcouru les sites généralement connus mais non délimités et sans indication du nombre de pieds principalement sur les communes de Leuglay, Voulaines, Vanvey, Villiers-le-Duc, Recey-sur-Ource. J'ai complété les prospections par d'autres, systématiques, dans bon nombre de sites qui me paraissaient favorables ; les recherches ne furent pas toujours fructueuses mais quelques nouvelles micro-stations ont été notées. Quelques rares autres petites touffes ou taches de *Cypripède* bien cachées au milieu des bois n'ont pas été révélées quand elles me furent indiquées par un informateur (généralement un forestier) qui ne le souhaitait pas, jugeant les plantes mieux protégées par le secret.

À ce sujet, deux anecdotes :

La première concerne une magnifique touffe de Sabot de Vénus profitant de la lumière d'un talus de bord de route pour fleurir magnifiquement. Les botanistes et les forestiers locaux connaissaient bien ce bouquet éclatant un peu protégé par les arbustes de la lisière. Un beau jour de fin mai, un touriste en villégiature dans la région découvre cette touffe, la photographie et, fier de sa prise, se précipite à l'accueil du journal du département pour narrer « sa trouvaille », photo à l'appui et indication précise du lieu. Qu'arriva-t-il ? Le lendemain, les Sabots allongèrent le pas et disparurent dans la nature ne laissant qu'un trou béant bien découpé à la bêche !

La deuxième concerne une station de Sabot de Vénus en forêt domaniale dans une parcelle longée par un chemin carrossable. S'agissant d'une vieille population vivant sous un couvert végétal un peu dense, il avait été décidé avec les forestiers locaux d'élaguer et d'éliminer en hiver quelques arbrisseaux et arbustes environnants pour apporter de la lumière. L'opération fut couronnée de

succès. Au mois de mai suivant, plusieurs pieds fleurirent magnifiquement alors que, les années précédentes, ils demeuraient stériles. Notre satisfaction fut de courte durée quand, lors d'une visite de contrôle de la population, nous constatâmes l'arrachage systématique de tous les pieds ayant fleuri. On apprit bien plus tard que quelques villageois (le village le plus proche est à quatre kilomètres) à l'œil avisé avaient remarqué l'intervention pourtant fort discrète des forestiers. Il fut raconté que ces travaux allaient détruire « leurs » Sabots de Vénus et ils s'empresèrent donc de les « déménager », de les déterrer et de les transplanter chez eux pour les « sauver ». C'est ainsi qu'une des stations de *Cypripède* des plus anciennement connues a été irrémédiablement détruite.

L'étude de la Société de Sciences Naturelles de Haute-Marne sur les Sabots de Vénus du nord-est de la France prit fin en 1993 après les derniers comptages et la publication en décembre 1993 de la synthèse des résultats et des conclusions.

C'est alors que, quelques-temps après, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons se saisit de cette étude. Après une réactualisation et un complément des données concernant la Côte-d'Or, il exploita au mieux celle-ci pour parvenir à une maîtrise foncière éventuelle et une gestion conservatoire des principaux sites.

Bernard DIDIER
Botaniste



- Acquisition d'un site à Ouroux-sur-Saône (80 ha)
- Pâturage ovin sur les pelouses calcaires de la Côte de Dijon à Beaune - 1^{er} berger
- 1^{er} site équipé à accueillir du public (Cônois)
- 1^{er} calendrier des visites

- Création de la RNN Val de Loire
- Acquisition des prairies de la Vallée du Branlin
- Programme de protection du Sabot de Vénus
- Travaux sur le Doubs

- Acquisition de la Réserve Naturelle du Bois du Parc

1994

1995

1996

Pâturage sur les pelouses calcaires de la Côte dijonnaise



R. Vuillemin - CENB

Prairie de Puisaye



C. Foutel

Prairies inondables d'Ouroux-sur-Saône



S. Gomez - CENB

Pelouse des bords de Loire



A. Arduin - CENB

Protéger

Images d'un passage sur la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc

Une façade de calcaire grisâtre se reflète dans les eaux de l'Yonne. Couvert d'une abondante chevelure forestière, le faciès de ces falaises change au fil des saisons.

Les tons pastels printaniers de la réserve naturelle se déclinent du vert dense de l'été vers le roux automnal et le sombre de l'hiver.

Sur les corniches, de maigres pelouses sèches abritent quelques plantes méridionales oubliées d'un lointain réchauffement climatique : Liseron cantabrique, Stipe penné, Thésium divariqué ou Alisier blanc. En juillet, les libellules, à peine sorties de l'eau, viennent se sécher sur la Viorne lantane. Plus tard, en septembre, ce sont les criquets qui sautent dans les herbes sèches.

Parmi les frondaisons, la Sittelle torchepot explore les troncs des chênes chétifs et tortueux. Son chant la trahit dans l'obscurité du sous-bois.

Au milieu des éboulis, sous les fourrés, une sente se faufile à travers épines et broussailles. Elle mène au blaireau. La goulotte du terrier fraîchement déblayée trahit l'activité de maître Grimbert. Les pierres extraites par ce terrassier ont dévalé la pente écrasant au passage les scilles et les anémones à peine écloses.

Ailleurs, dans un recoin bien exposé, le très furtif Chat forestier lézarde au soleil.

Traversant le ciel, la Buse variable manifeste sa présence et ses cris se prolongent en écho. Bientôt, la Bondrée apivore s'installera et, en fin de saison, au pied du grand arbre qui aura accueilli son nid, des gâteaux de cire de guêpes et d'abeilles jalonneront le sol.

La dame blanche s'est installée pour un hiver dans l'anfractuosité d'une paroi. Immobile le jour, elle ne verra pas ce très rare visiteur, le Tichodrome échelette, qui papillonne en ce matin glacé, à la recherche de quelques araignées engourdies dans les rochers.

Derrière la masse compacte des falaises, au milieu des bois, une carrière expose les entrailles de ses roches : coraux fossilisés et veines de calcite s'étalent au grand jour. Pour stopper l'hémorragie de calcaire provoquée par l'ap-pétit d'un carrier, le site a été classé en réserve naturelle.

Volonté farouche de rester intacte malgré les plaies, la Réserve Naturelle du Bois du Parc reste pour moi le témoignage de quelques-uns qui ont su remuer les montagnes et ainsi préserver un peu de la fragilité du monde.



Thomas BARRAL
Garde-animateur
de la Réserve Naturelle
Nationale du Bois du Parc
du 1^{er} juin 1992 au 30 juin
1997

- Gestion de la RNN du Val de Loire
- Convention de protection de la Lande de la Chaume au Creusot
- 1^{ère} acquisition de sites à Sabot de Vénus

- Les Rochers du Carnaval à Uchon

- Programme LIFE « Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire »
- 1^{er} bilan après 5 ans de pâturage ovin sur pelouses calcaires
- 3 nouveaux sentiers équipés pour la découverte du public

1997

1999

2000



Pour assurer la gestion écologique de ses sites, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne privilégie au maximum le partenariat avec les exploitants agricoles locaux. 1800 ha environ, soit 40 %

de la surface des sites Conservatoire sont ainsi entretenus par une quarantaine d'agriculteurs assurant la fauche tardive ou le pâturage extensif des parcelles. Richard Lancien, éleveur, s'est vu confier la gestion de l'Île de la Crevée située en bord de Loire. Celui-ci témoigne...

« Mes parents sont arrivés sur le site de l'Île de la Crevée en novembre 1983 et ont pratiqué la polyculture-élevage. En 1998, mon père a pris sa retraite. Le domaine a alors été mis en vente et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons s'est porté acquéreur.

Mon épouse souhaitant s'installer en élevage ovin, nous avons établi un partenariat avec le Conservatoire afin de garder l'exploitation du domaine. Après discussion avec M. Chiffaut, à l'époque directeur du Conservatoire, nous nous sommes accordés sur le nouveau mode de gestion à adopter. Un cahier des charges a été établi visant à pratiquer un pâturage extensif, c'est-à-dire conciliant élevage et respect du milieu naturel.

Le site de l'Île de la Crevée est aujourd'hui totalement en herbe et ainsi géré : la descente des animaux sur les prairies s'effectue au printemps. Le chargement du troupeau est adapté en fonction des disponibilités de l'herbe

de l'année en question. Les brebis sont ensuite rentrées en automne. Nous essayons d'implanter une race ovine peu exigeante, capable de s'adapter à la maigre qualité fourragère de l'herbe. Le foin étant médiocre, la fauche tardive est un problème. Heureusement les MAEt* sont là ! Elles permettent de maintenir une gestion extensive en nous aidant financièrement.

Surveiller les animaux sur ce site est très agréable. C'est l'occasion de promenades quotidiennes au cours desquelles nous avons l'occasion d'observer beaucoup d'oiseaux sur les bords de Loire, notamment à l'automne.

En complément du pâturage, nous effectuons un hersage des prairies là où cela est possible. Cette pratique consiste à travailler la terre à la herse notamment pour stimuler la croissance des plantes, permettant ainsi de garder les animaux plus longtemps au pâturage.

Le site peut maintenant être considéré comme une estive ou le complément d'une autre exploitation plus que comme une exploitation agricole.

Après 28 ans passés sur l'Île de la Crevée (dont 15 ans d'exploitation en cultures), nous constatons aujourd'hui que nous avons fait le bon choix en développant l'élevage ovin et en convertissant toute la surface de l'île en prairie naturelle. Nous avons gagné en tranquillité car les risques de crues dévastatrices sont diminués. Nous souhaitons continuer à assurer ainsi la pérennité de ce site auquel nous sommes très attachés. »

Richard LANCIEN

Agriculteur sur l'Île de la Crevée (58)

* MAEt : Mesures Agro-Environnementales territorialisées

- Le Conservatoire s'installe à Féney
- Changement de logo
- Programme Loire Nature II

- 1^{er} bilan du Programme LIFE « habitats calcaires »
- Exposition « Milieux naturels de Bourgogne »

- Édition du Guide des espèces protégées en Bourgogne



Vous parlez de la Lande de la Chaume... Dans mon enfance ce n'était pas « **la Lande de la Chaume** », c'était « **la montagne** »... Tous les galopins du quartier du Canada ne connaissaient que « la montagne » pour leurs expéditions en tous genres... qui effrayaient et

faisaient fuir de nombreux lapins...

Il faut dire que cette lande nous offrait des parties de plaisir immense, un super terrain de jeux, la possibilité de nombreuses découvertes mais surtout la liberté, la joie de vivre... Pas de parents pour nous surveiller !

En toute saison, c'était pour nous un plaisir toujours renouvelé par les couleurs dont la lande se parait : elle passait du jaune, avec les différents genêts et millepertuis, au rouge avec la Petite oseille, du mauve des « bruyères » au bleu des Scilles d'automne. Les odeurs sont aussi restées gravées dans notre mémoire : fleurs d'acacias, genêts, bruyères, serpolet, odeurs de la terre au printemps, après la pluie ou sous le soleil écrasant d'été. L'hiver avait aussi son charme : la lande revêtait alors une parure éphémère de givre, dentelles et cristaux.

Mais j'étais loin de me douter que, quelques décennies plus tard, j'aurais à m'impliquer plus profondément sur l'étude de ce biotope, sa conservation, et à étendre mes connaissances botaniques et mycologiques en tant que Présidente de la Société d'Histoire Naturelle du Creusot (SHNC).

La lande de la Chaume recèle bien des trésors souvent insoupçonnés étant donné leurs petites tailles dues à des

conditions extrêmes de vie. Un œil avisé trouvera la Spargote de Morrison, l'Arnoseri minime, l'Ornithope délicat ou Pied d'oiseau, le Millepertuis à feuilles linéaires, lichens et cladonies, ou bien un petit champignon inféodé à ce milieu acide, *Cantharellula umbonata* (le Clitocybe imboné), que j'ai découvert en 2007 et qui n'avait pas été signalé en Bourgogne depuis 1881 à Autun.

Ce site naturel exceptionnel aux portes de la ville du Creusot méritait d'être préservé. Chose fut faite et une convention de protection a été signée entre la Ville du Creusot et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, partenariat auquel est venue se joindre la Communauté Urbaine Le Creusot - Montceau-les-Mines.

Pour une meilleure connaissance du site, un sentier aménagé avec des panneaux de sensibilisation a été créé par le Conservatoire permettant ainsi aux habitants de mieux le découvrir. Des dépliants sont également mis à la disposition du public et des visites guidées sont organisées par le Conservatoire ou par la SHNC.

Voilà plus de 50 ans que je parcours la Lande de la Chaume en tous sens. J'y retourne toujours avec ce même plaisir et je ne peux que vous inciter à mieux l'appréhender en écoutant, le moment adéquat, les stridulations du Grillon d'Italie ou le chant de quelques passereaux ou encore, de nuit, le chant de l'Engoulevent d'Europe. Bonne promenade à tous et profitez au maximum de ce lieu privilégié à deux pas de la ville.

Nicole VERNOCHE

Présidente
de la Société d'Histoire
Naturelle du Creusot



• Acquisition de la Forêt de Montmain

• Mise en ligne du premier site Internet

• 1^{ère} base de données informatique sur les sites gérés par le Conservatoire
• Plan National de Restauration du Rôle des genêts (2005-2009). Le Conservatoire est désigné coordinateur de la déclinaison régionale du plan.

2003

2004

2005

Les bénévoles

Témoignage d'un conservateur bénévole

Le Conservatoire a 25 ans. Qu'est-ce que cela vous évoque ?

Beaucoup de choses et surtout des actions positives. Le Conservatoire a beaucoup évolué depuis le début. On est loin de l'esprit pionnier du début, avec des actions constituées de bric et de broc. Mais ce qui compte, c'est que la volonté d'action qui animait les initiateurs du Conservatoire demeure.

D'autant plus que le Conservatoire a évolué dans le bon sens, avec un renouveau depuis quelques années. Le calendrier des visites en est un bon témoignage : le nombre de visites et la diversité de leurs sujets ont augmenté. Il reste ouvert aux activités d'autres associations.

Quelle est la place du projet associatif aujourd'hui ?

L'esprit associatif est de retour. C'est une dynamique importante, essentielle même au Conservatoire. Elle contribue fortement à l'action de sensibilisation. Le réseau des bénévoles est relancé avec des journées de rencontres et la Lettre des bénévoles qui permettent de garder un lien entre membres de ce réseau. Car finalement être bénévole, c'est agir concrètement pour la biodiversité mais c'est aussi être animé par cet esprit. C'est « tailler la bavette » et au passage apprendre beaucoup, prendre conscience et faire prendre conscience autour de soi de l'intérêt d'agir pour la conservation de la biodiversité.

Quel bilan pour le Mont de Marcilly ?

Mon action pour la préservation du Mont de Marcilly s'est enclenchée progressivement. J'ai eu contact avec le Conservatoire par une rencontre sur le site même du



Mont. Mon engagement s'est fait naturellement par des coups de main (envois en nombre) et des recherches d'informations sur le Mont de Marcilly (informations archéologiques, données ZNIEFF). Lors des manifestations des feux de la Saint-Jean, les regroupements se faisaient sur les pelouses, qui servaient même de parking. J'ai donc participé aux prises de contacts et discussions avec la Mairie pour éviter cet impact. Tout s'est fait tranquillement pour aboutir à une meilleure prise en compte de la sensibilité du site. Le relationnel avec la Mairie a permis de progresser graduellement vers une meilleure gestion du Mont de Marcilly.

Au bilan, je suis satisfait des démarches que nous avons menées. Et lorsque l'on voit l'état de certains sites aux alentours, cela me conforte dans l'idée que ces actions étaient nécessaires et utiles.

Comment voyez-vous l'avenir du Conservatoire ?

Le rôle de gestion demeure un des cœurs de métier du Conservatoire. Mais des sites emblématiques sont encore menacés par différents projets en Bourgogne. Il y a donc nécessité de faire prendre conscience de l'intérêt de la biodiversité. Les rôles de veille et de conseil auprès des collectivités et de propriétaires privés sont toujours d'actualité.

Paul ROGER

Conservateur du site du Mont de Marcilly

Hommage et remerciements

Nous avons appris avec tristesse le décès de Renée Conry, conservatrice bénévole sur le site de la Boucherette à Lugny depuis de très nombreuses années. Les administrateurs et l'équipe du Conservatoire tiennent à rendre hommage à son engagement et son dévouement pour la protection de la nature. Nous présentons à Daniel Conry, son époux, et à ses proches nos sincères condoléances et leur faisons part de nos plus amicales pensées.

- 1^{er} Cœur de Sabot
- 1^{er} chantier bénévole
- 1^{ères} Rencontres de Territoires

- Réseaux Mares de Bourgogne
- 1^{ère} publication des Territoires Naturels de Bourgogne (Puisaye-Forterre)

- Inauguration du réseau Découvertes nature en Bourgogne

- 20 ans du Sabot de Vénus
- Demande d'agrément Changement de nom et de logo

2007

2008

2009

2011

25 ans en chiffres



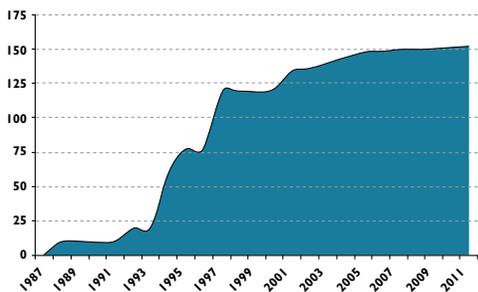
O. Girard - CENB



G. Aubert - CENB

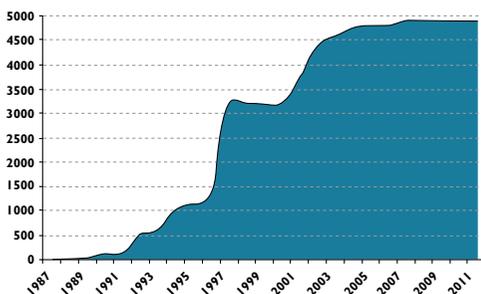
Nb de sites

Évolution de sites gérés



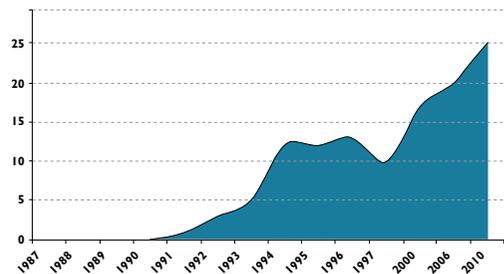
Hectares

Évolution de la surface gérée



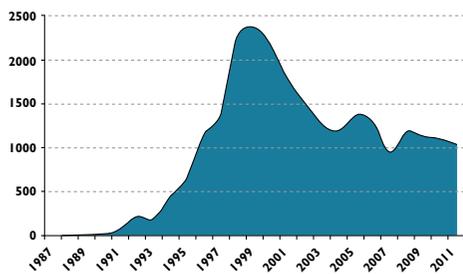
Nb de salariés

Évolution de l'équipe salariée



Nb d'adhérents

Évolution du nombre d'adhérents



M. Paris - CENB



G. Aubert - CENB